



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « TILMAH » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 19/05/2025 à 10H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 21652/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal de l'assemblée général de la société « **TILMAH** » SARL en date du **13/05/2025**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **EXTENSION DE L'OBJET**

Désormais l'objet social de la société contient les activités suivantes :

- Alimentation générale
- Commerce
- Import-export
- Restauration
- Location de véhicules
- Activités artisanales
- Industrie
- Meubles et articles d'ameublement
- Automobiles et activités connexes
- Matériaux de construction
- Bureau d'étude ou consultant
- Matériel électronique, électrique et bureautique (marchand, revendeur et réparateur)
- Quincaillerie
- Prestation de services
- Mode, tissu et parfumerie

Dénomination sociale : « SAS ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI » Succursale

Siège principal : 25, impasse du tilleul- 83 110 SANARY SUR MER -France

Représentant : Me DJIHAD SAID ALI

Adresse : Rue Nasro Houmed Abro - Djibouti

Date & Heure de la modification : 19/05/2025 à 11H50

N° de l'immatriculation au registre analytique : 13031/B/SUCCURSALE

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : FUSION-ABSORPTION/AUGMENTATIONS ET REDUCTIONS DU CAPITAL/CHANGEMENT DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS.

Suite aux dépôts des documents suivants authentifiés par **Me DJIHAD SAID ALI :**

- Des procès-verbaux des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des sociétés françaises « **ETABLISSEMENTS FABIEN JUNG** » SAS, « **ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI** » SAS.
- De l'extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la société « **ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI** » SAS.
- Des statuts de la société « **ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI** » SAS du 31/07/2022 ;
- De l'extrait du registre de commerce de la société de droit française « **ETABLISSEMENTS FABIEN JUNG** » SAS du 04/04/2021 ;
- De l'extrait du registre de commerce de la société de droit française « **ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI** » SAS du 04/04/2022 ;
- De l'extrait du registre de commerce de la société de droit française « **ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI** » SAS du 12/02/2025 ;
- Des rapports comptables des sociétés françaises « **ETABLISSEMENTS FABIEN JUNG** » SAS, « **ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI** » SAS et « **ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI** » SAS, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- FUSION-ABSORPTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du projet de fusion du **24 juin 2022**, approuve la fusion-absorption des sociétés de droits français « **ETABLISSEMENTS FABIEN JUNG** » SAS et « **ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI** » SAS (sociétés absorbées) par la société « **ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI SAS** » (société absorbante).

Les sociétés absorbées apportent la totalité de leurs patrimoines à la société absorbante, entraînant leur dissolution sans liquidation.

Par conséquent, la succursale djiboutienne porte désormais le nom « **SAS ETABLISSEMENTS JUNG MASSARONI** » SUCCURSALE.

II- AUGMENTATIONS ET REDUCTIONS DU CAPITAL

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2022, il a été procédé aux opérations suivantes dans le cadre des fusions intervenues :

- Le capital social a d'abord été augmenté de **1 470 euros**, puis réduit de 500 euros à l'occasion de l'absorption de la société « **ETABLISSEMENTS FABIEN JUNG** » SAS, portant ainsi le capital de **1 000 euros à 1 970 euros** ;
- Il a ensuite été augmenté de 1 850 euros, puis réduit de 500 euros dans le cadre de l'absorption de la société « **ETABLISSEMENTS FREDERIC MASSARONI** » SAS, portant le capital social de **1 970 euros à 3 320 euros**.
- Le nouveau capital de société est fixé à **3 320 € (trois mille trois cent vingt euros) divisé en 332 actions 10 euros**.

III- CHANGEMENT DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

Le siège social est fixé : **2600, route départementale 402, Parc d'Activités du plateau de Signes, 12, Lotissement La Queue de Sartan, Bâtiment C, 83870 SIGNES.**